

Attestation du procureur, 12 juin 2023

Dossier n° 40371

COUR SUPRÊME DU CANADA

(EN APPEL D'UN JUGEMENT DE LA COUR D'APPEL DU QUÉBEC)

ENTRE :

**SOCIÉTÉ RADIO-CANADA/
CANADIAN BROADCASTING CORPORATION
LA PRESSE INC., COOPÉRATIVE NATIONALE DE L'INFORMATION
INDÉPENDANTE (CN2i), LA PRESSE CANADIENNE
MEDIAQMI INC., GROUPE TVA INC.**

APPELANTES
(requérantes)

- et -

**SA MAJESTÉ LE ROI
PERSONNE DÉSIGNÉE**

INTIMÉS
(intimés)

- et -

**LUCIE RONDEAU, en sa qualité de
juge en chef de la Cour du Québec**

INTERVENANTE
(requérante)

PROCUREUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC

APPELANT
(requérant)

- et -

**PERSONNE DÉSIGNÉE
SA MAJESTÉ LE ROI**

INTIMÉS
(intimés)

Suite des intitulés en page intérieure

ATTESTATION DU PROCUREUR
(règle 24 des *Règles de la Cour suprême du Canada*)

Attestation du procureur, 12 juin 2023

- et -

SOCIÉTÉ RADIO-CANADA
LA PRESSE INC., COOPÉRATIVE NATIONALE DE L'INFORMATION
INDÉPENDANTE (CN2i), LA PRESSE CANADIENNE

LUCIE RONDEAU, en sa qualité de
juge en chef de la Cour du Québec

INTERVENANTES
(requérantes)

Je soussigné, M^c Christian Leblanc, procureur des appelantes Société Radio-Canada/Canadian Broadcasting Corporation, La Presse inc., Coopérative nationale de l'information indépendante (CN2i), La Presse canadienne et MediaQMI inc., Groupe TVA inc., certifie que le dossier de l'appelantes Société Radio-Canada/Canadian Broadcasting Corporation, La Presse inc., Coopérative nationale de l'information indépendante (CN2i), La Presse canadienne et MediaQMI inc., Groupe TVA inc. fait état du jugement contesté et de tous les actes de procédure, preuves, affidavits et autres documents qu'elles ont en leur possession. Pour que la Cour ait le dossier le plus étoffé possible, les appelantes sont d'avis que la Cour devrait avoir devant elle la totalité du dossier qui était devant le ou la juge de première instance et de celui qui était devant la Cour d'appel. Les appelantes ne sont pas en mesure de fournir ces éléments à travers leur dossier d'appel, n'y ayant jamais eu accès. Les appelantes réitèrent donc leur demande à ce que ces dossiers fassent partie du présent dossier devant cette Cour, demande formulée le 29 septembre 2022 dans leur Requête en directives, en dispense d'observation des règles, en mode spécial de signification et en prorogation de délais.

Je certifie, en outre, que j'ai examiné attentivement le dossier et je suis convaincu qu'il s'agit d'une reproduction fidèle et exacte des originaux et que la correction d'épreuves a été faite.

Attestation du procureur, 12 juin 2023

Fait à Montréal, province de Québec, le 12 juin 2023



M^e Christian Leblanc
M^e Patricia Hénault
M^e Isabelle Kalar
Fasken Martineau DuMoulin
S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Bureau 3500
800, rue du Square-Victoria
Montréal (Québec)
H4Z 1E9

Tél. : 514 397-7400

Télec. : 514 397-7600

cleblanc@fasken.com

phenault@fasken.com

ikalar@fasken.com

**Procureurs de la Société Radio-Canada,
La Presse inc., Coopérative nationale de
l'information indépendante (CN2i),
La Presse canadienne et MediaQMI
inc., Groupe TVA inc.**

ORIGINAL : REGISTRAIRE

Attestation du procureur, 12 juin 2023

COPIE : **M^e Pierre-Luc Beauchesne
Bernard, Roy (Justice-Québec)**
Bureau 8.00
1, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec)
H2Y 1B6

Tél. : 514 393-2336, poste 51564
Télec. : 514 873-7074
pierre-luc.beauchesne@justice.gouv.qc.ca

M^e Simon-Pierre Lavoie
Sous-ministériat des affaires juridiques (SMAJ)
4^e étage
1200, route de l'Église
Québec (Québec)
G1V 4M1

Tél. : 418 646-5580
Télec. : 418 646-4894
simon-pierre.lavoie@justice.gouv.qc.ca

Procureurs de l'appelant
Procureur général du Québec

M^e Maxime Roy
M^e Ariane Gagnon-Rocque
Roy & Charbonneau Avocats
Bureau 395
Complexe Jules-Dallaire, Tour 2
2828, boul. Laurier
Québec (Québec)
G1V 0B9

Tél. : 418 694-3003
Télec. : 418 694-3008
mroy@rcavocats.ca

**Procureurs de Lucie Rondeau, en sa qualité
de juge en chef de la Cour du Québec**